



Processus simplifié - Travailleurs qualifiés (fédéral) et gens d'affaires

Appendice A - Paris

Payez les frais

Veillez consulter la section *Visas et Immigration* du site Web de l'Ambassade du Canada à Paris au www.amb-canada.fr. Le *Guide d'instructions* contient également des renseignements pour vous aider à calculer vos frais.

Pour tout paiement, un reçu de caisse doit être remis. Conservez ce reçu comme preuve que les droits ont bien été acquittés. **Ne pas envoyer d'espèces par la poste.** Nous ne sommes pas responsables en cas de vol ou de perte.

Postez la demande

Insérez dans une enveloppe cachetée tous vos documents et expédiez-la au :

Service de l'immigration
Ambassade du Canada
37, avenue Montaigne
75008 Paris, France